Règlement du Concours Créatif Les 75 ans du Petit Prince

Article 1 - Organisation du concours :

La Bibliothèque Municipale « Le Petit Prince » situé au 164 Rue Emile Zola 59156 Lourches, organise un concours créatif, gratuit et sans obligation d'achat qui se déroulera du :

Mercredi 16 Juin au Mercredi 08 Septembre 2021 inclus.

Article 2 - Participation :

Concours gratuit, ouvert à tous, réservé uniquement aux Lourchois et sur inscription.

2-1 Modalité d'inscription :

Les inscriptions auront lieu du 01 au 15 Juin 2021 inclus.

Les bulletins d'inscriptions seront disponibles à l'accueil de la mairie ou téléchargeables à l'adresse suivante : https://www.lourches.fr/.

Les bulletins seront à déposer dans l'urne prévue pour le concours, à l'accueil de la mairie.

Une confirmation de votre inscription vous sera envoyée par mail.

2-2 Catégories :

- <u>Catégorie 1</u> : Moins de 6 ans

- <u>Catégorie 2</u>: 6-12 ans

- <u>Catégorie 3</u>: Adolescents/Adultes

2-3 Conditions de participation :

Une seule participation par personne durant la durée du concours. Toute personne ne résidant pas à Lourches et/ou ayant participé à la conception de ce concours ne pourra pas participer.

Article 3 - Descriptif:

Place à la créativité : dessin, coloriage, peinture, collage, création d'objet, couture... sont acceptés pour rendre hommage au Petit Prince au format de votre choix.

Prénom, nom, âge et adresse mail doivent figurer impérativement au dos de l'œuvre.

Les participants au concours autorisent la bibliothèque « Le Petit Prince » à utiliser les œuvres comme elle le jugera utile, en mentionnant le nom de l'auteur.

En participant à ce concours, les participants acceptent de céder tous droits sur l'œuvre à la bibliothèque.

Article 4 - Dépôt :

Les œuvres sont à déposer soit à la bibliothèque (les mardi et jeudi de 16h30-17h30, le mercredi de 10h-12h), soit en mairie (du lundi au vendredi de 8h00-12h00 et 14h00-17h30).

Attention, la bibliothèque étant fermée en Juillet et en Août, les dépôts se feront uniquement en mairie durant cette période.

Toutes les œuvres seront exposées à la bibliothèque et seront mises en valeur sur le site internet et la page Facebook de la ville.

Article 5 - Lots à gagner :

Un prix pour chaque gagnant des catégories et des récompenses pour chaque participant.

Article 6 - Le jury et critères d'évaluation :

Le jury est composé de 5 membres.

Le Jury se réunira le Mercredi 15 Septembre 2021, afin d'élire le gagnant de chaque catégorie selon une grille de critères propres à chaque catégorie (sous réserve de modifications).

Article 7 - La remise des prix :

A l'issue du concours et après délibération du jury un prix sera décerné à chaque gagnant des catégories.

L'annonce des résultats, la remise des prix et récompenses auront lieu le :

Mercredi 22 Septembre 2021 à 15h00 à la bibliothèque municipale « Le Petit Prince » (sous réserve de modifications).

Port de masque obligatoire.

Article 8 - Réclamation :

Aucune réclamation ne sera admise sur la désignation des gagnants et des lots. Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

Article 9:

Compte tenu de la crise sanitaire, la bibliothèque se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment si la situation l'exige.

En cas de faible participation, la bibliothèque se réserve le droit de modifier également les dates du concours.